

Palais du Luxembourg - Salle Médicis

12 septembre 2022



Journée d'études

LA LOI N° 93-23 DU 8 JANVIER 1993 RELATIVE À LA LÉGISLATION FUNÉRAIRE DITE « LOI SUEUR »

BILANS ET PERSPECTIVES

Sous la direction scientifique de **Jean-François BOUDET**, Maître de conférences HDR en droit public à l'*Université Paris Cité*,

coorganisée avec le magazine *Résonance Funéraire*,

et sous le haut patronage de **Jean-Pierre SUEUR**, Ancien Ministre, Sénateur du Loiret.

Participeront également à cette journée :

La DGCL, la CRAMIF, le Défenseur des droits, la CPFM, la FFPE, l'UPFP, l'ANAPEC et la FFC.

Programme de la journée :

9h30 Accueil des participants et intervenants

10h00 Ouverture de la journée d'études

Jean-Pierre SUEUR
Ancien ministre
Sénateur du Loiret, questeur

Présentation scientifique de la journée d'études

Jean-François BOUDET
Maître de conférences(HDR) en droit public
Université Paris Cité

I- L'économie générale de la loi n° 93-23 du 8 janvier 1993

Présidence de séance : **Emmanuel AUBIN**, Professeur de droit public, U. Tours

10h30 Quelles politiques publiques pour quelles évolutions du marché funéraire depuis 1993 ?

Alèxe DUVAUT
Doctorante en science politique
Sc. Po Bordeaux
Pascale TROMPETTE
Directrice de recherche au CNRS
Université Grenoble Alpes

10h50 Prescriptions religieuses et droit funéraire

Jean-François BOUDET
Maître de conférences(HDR) en droit public
Université Paris Cité

11h10 Pause

11h20 Service funéraire, service public et droit de la concurrence dans la loi n° 93-23 du 8 janvier 1993

Jeanne MESMIN D'ESTIENNE
Maître de conférences
en droit public (U. Lyon 2)
Avocat au barreau de Lyon

11h40 Quelle (s) protections pour les familles et pour les consommateurs dans la loi n° 93-23 du 8 janvier 1993 ?

Frédérique PLAISANT
Présidente de la Fédération Française
de Crémation
Membre du Conseil National
des Opérations Funéraires

12h00 Discussion avec la salle

12h30 Buffet à la salle René Coty

II - L'économie pratique de la loi n° 93-23 du 8 janvier 1993

Présidence de séance : Géraldine AÏDAN, chargée de recherche au CNRS (CERSA), docteure en droit public

14h00 La parole aux fédérations : Retour d'expériences et de pratique de la loi Sueur

Olivier VÉRITÉ,
secrétaire général de la CPFM
Florence FRESSE,
déléguée générale de la FFPF,
Manuel SAUVEPLANE,
président de l'UPFP

14h30 Bilan contentieux de la loi n° 93-23 du 8 janvier 1993

Verlaine ETAME SONE
Docteur en droit public
Université Paris Cité

14h50 La loi de 1993 a-t-elle participé à la marchandisation de la mort ?

Marc MAYER
Chargé de cours honoraire ULB
Professeur de l'Université

15h10 Canicule, Covid et législation funéraire : un droit d'exception ?

Ariane GAILLIARD
Maître de conférences
en droit privé et sciences criminelles
Université Toulouse 1 Capitole (UT1)

15h20 Pause

15h30 Quels droits funéraires pour aujourd'hui et pour demain ?

Table-ronde

animée par **Steve LA RICHARDERIE**, rédacteur en chef, Résonance Funéraire,
autour de **Jean-Pierre SUEUR**, Ancien Ministre, Sénateur du Loiret

Intervenants :

Taline APRIKIAN, cheffe du bureau des services publics locaux, à la DGCL,
Didier BELUARD, ingénieur d'état - Génie Chimique E.N.S.C.L.,
Sébastien BOURGES, ingénieur conseil CRAMIF,
Marie LAUDIJOIS, juriste au pôle Services Publics, Défenseur des droits,
Me Philippe NUGUE, ADALTY AVOCATS, Lyon,
Isabelle PRIGENT, présidente de l'ANAPEC.

16h45 Discussion avec la salle

17h15 Clôture de la journée d'études

Gilles DUMONT,
Professeur de droit public
Université Paris Cité

17h45 Fin